



## ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2017

#### Membres présents :

<b>Bischoff</b>	Eric	<b>Guillen</b>	Carlos	<b>Rouge</b>	Olivier
<b>Brönnimann</b>	François	<b>Guillen</b>	Fernand	<b>Rousseil</b>	François
<b>Charlton</b>	Brian	<b>Haeberli</b>	Jean-Marc	<b>Saïd</b>	Naaman
<b>Conus</b>	Jean-Daniel	<b>Huguelet</b>	Jacques	<b>Schlaepi</b>	Pierre-Alexandre
<b>Crisinel</b>	André	<b>Leuba</b>	Jean-Samuel	<b>Schlaepi</b>	Robin
<b>Dizerens</b>	Louis	<b>Luthi</b>	Jean-Claude	<b>Simon</b>	Marcel
<b>Fontana</b>	Jacques	<b>Paschoud</b>	Jean-Louis	<b>Stahli</b>	Nicolas
<b>Gay</b>	Claude-Alain	<b>Paturel</b>	Jacques	<b>Suter</b>	François
<b>Grivel</b>	Lucien	<b>Richoz</b>	Claude	<b>Vollenweider</b>	Marc-Aurèle

#### Membres excusés :

<b>Ceppi</b>	Eric	<b>Paschoud</b>	Olivier
<b>Olivier</b>	Christian	<b>Paschoud</b>	Ludovic
<b>Dutoit</b>	Jean-Pierre	<b>Pilloud</b>	Marianne
<b>Ehrwein-Luthi</b>	Jacqueline	<b>Pilloud</b>	Valentin
<b>Favre</b>	Roger	<b>Rod</b>	Armand
<b>Oberson</b>	André	<b>Sandoz</b>	Philippe

#### 1 Salutations du Président

Le Président Fernand Guillen salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h45.

#### 2 Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

Le secrétaire François Suter demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 9 juin 2016. Aucune remarque. Le procès verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée.



## ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

### 3 Rapport du Président

Le samedi 15 octobre 2016, notre vigneron de l'année pour la 36<sup>ème</sup> pressée de l'Association du Pressoir du Château de Lutry, Ludovic Paschoud de Lutry, nous a fourni une belle récolte de 2'160 kg de raisin d'un état sanitaire magnifique et sondant 71° Oechsle, pressé sous l'étroite surveillance de notre chef pressoir Louis Dizerens.

La pressée a été baptisée « Crêt de Plan ».

Le repas de 13h préparé par Pascal et Fernand : une paella pour l'équipe du pressoir, l'apéritif et la dégustation des millésimes à 17h. Le repas de fin de pressée au club house du club de la nautique de Lutry vers 20h30 une fondue.

Le samedi 4 mars 2017, la dégustation du nouveau très prometteur a été organisée chez notre vigneron Ludovic Paschoud. Merci à Ludo pour l'accueil et la dégustation.

L'étiquetage a été effectué le samedi 29 avril 2017 avec un soleil magnifique. Un grand merci aux membres qui ont participé à l'étiquetage et merci à la famille Paschoud pour cette belle journée.

A propos des activités de notre association, nous continuerons à convoquer quelques membres lors de chaque événement. Les traditionnelles soirées de rencontre des membres du comité se sont déroulées sans accroc et de façons parfaitement cordiales. Je profite pour remercier le caissier André Oberson pour la bonne tenue des comptes et un grand merci à François Suter, notre secrétaire, pour son travail et merci aux membres du comité et aux rédacteurs de la Palanche.

Un grand merci à tous de votre confiance.

Lutry, le 8 juin 2017

Votre Président, Fernand Guillen

### 4 Rapport du caissier

#### EXERCICE 2016/2017

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater sur la feuille des comptes en votre possession, l'**exercice 2016/2017** se solde par un bénéfice de **CHF 1'492.90**, le nouveau capital de l'association étant de **CHF 25'546.25.-**.

Le solde de notre compte courant à la BCV est, au 30 avril 2017, de **CHF 14'313.80.-**.

Le stock des vins se monte à **CHF 11'187.70** ce qui représente une augmentation de **CHF 580.45** par rapport à l'année passée. Le stock des alcools forts (marc et cognac) se monte à **CHF 3'07.45**.

#### Pour les produits :

- ❖ Les cotisations se montent à **CHF 11'050.-**. Au 30 avril, une cotisation était encore impayée et a été inscrite dans les actifs transitoires à raison de **CHF 190.-** (cotisation et frais)



## ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

- ❖ Les ventes de vin et cognac aux membres de l'association et celles du Fin Naze ont rapportés **CHF 1'873.-**
- ❖ Lors de la pressée, notre président a fait un don à l'association de **CHF 80.-** sous forme d'achat de nourriture pour cette mémorable journée.

### Pour les passifs transitoires :

- ❖ **CHF 1'359.20** représente les soldes encore dûs au 30 avril au vigneron de l'année Ludovic Paschoud et à notre vice-président François Rousseil pour la pressée 2016.
- ❖ **CHF 413.-** représente le solde des frais de secrétariat et du tirage de la Palanche.
- ❖ Une provision de CHF 684.70 a été constituée sur la base d'une facture de la maison « Roth & Sauteur SA » pour les contre-étiquettes de la pressée 2014. A l'époque, nous avons fermement contesté le montant exorbitant de cette facture. A ce jour nous attendons toujours de leurs nouvelles avec la correction demandée.
- ❖ Enfin, la provision de CHF 1'400.- constituée à l'issue de la sortie du 35<sup>ème</sup> reste à disposition pour une prochaine sortie de notre association.

Enfin, à la lumière des chiffres énoncés ci-dessus, le comité du pressoir du château renonce à toute proposition d'augmentation des cotisations.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez et du soutien du comité dans mes tâches.

Lutry, le 8 juin 2017

André Oberson  
Caissier

## 5 Rapport des vérificateurs

### EXERCICE 2016/2017

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Le premier et le deuxième vérificateur n'étant pas disponibles aux dates proposées, le comité de l'association a demandé à Carlos Guillen de fonctionner comme 1<sup>er</sup> vérificateur.

Les vérificateurs soussignés se sont donc réunis au domicile du caissier le 6 mai 2017.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2016/2017. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous constatons que l'exercice 2016/2017 se solde par un bénéfice de CHF 1'492.90 et que le nouveau capital se monte au 30 avril 2017 à CHF 25'546.25.-.



## ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Nous remercions le caissier pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs :

D'accepter les comptes 2016/2017, tels que présentés.

De donner décharge au caissier.

De relever les vérificateurs de leur mandat.

Les vérificateurs :

Carlos Guillen    Nicolas Staehli

### **6 Adoption des comptes**

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier, au comité et relève les vérificateurs des comptes de leurs mandats.

### **7 Admissions – Démissions - Exclusions**

Admissions :        MM. Claude Richoz – Jacques Paturel – Fabien Lavanchy – Bernard Gabriel

Démissions :       MM. Willy Velten – Jean-Pierre Dutoit – Gérard Pittet – Rodolphe Coste

Exclusions :        Néant

### **8 Election du Président**

Afin de reconduire le mandat de président en la qualité de M. Guillen Fernand, pour l'exercice 2016-2017, le secrétaire François Suter demande à l'assemblée sa réélection par applaudissement. M. Guillen Fernand remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.

Le président annonce qu'il ne se représentera pas en juin 2018.

### **9 Election du Comité**

La secrétaire présente le comité pour sa réélection comme suit :

Président :        Fernand Guillen  
Vice-président :    François Rousseil  
Trésorier :        André Oberson  
Chef pressoir :     Louis Dizerens  
Archiviste :        André Crisinel  
Secrétaire :        François Suter



## ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

### 10 Election des vérificateurs

- M. Saïd Naamann est nommé 1<sup>er</sup> vérificateur
- M. Nicolas Staehli est nommé 2<sup>ème</sup> vérificateur
- M. Bernard Gabriel accepte de fonctionner comme suppléant

### 11 Présentation du nouveau vigneron par M. François Rousseil

Le vigneron pour l'exercice 2017/2018 sera M. Olivier Rouge, de Bossière

### 12 Parole à la Municipalité

M. Schlaeppli Pierre-Alexandre salue le travail de l'association du pressoir et de ses membres et assure que l'association du pressoir peut compter sur le soutien des autorités communales.

### 13 Propositions individuelles, divers

- M. André Crisinel, notre maître de chais de l'association, présente le nouveau millésime, le Marc au prix unique de fr. 25.-
- M. Jean-Samuel Leuba remercie les rédacteurs de la Palanche pour l'excellence de leur rédaction.
- M. André Crisinel convoquera des membres en septembre 2017 afin de créer une commission de dégustation des millésimes dans le but de sélectionner les vins pour le concours du Fin Naze 2017.

### Remise des diplômes

Notre archiviste André Crisinel décerne les traditionnels diplômes de dégustation du « Fin Naze » aux lauréats présents.  
Dégustation du millésime 2016  
Distribution des bouteilles aux membres

Un apéritif est offert aux membres présents à l'issue de l'assemblée

Au nom du Comité  
Le secrétaire  
François Suter